

ELB091 - Habilitation électrique initiale : opérations d'ordre électrique en Basse et Haute Tension (HTA) B1(V)-H1(V), B2(V)-H2(V), B2V-H2V Essai, BR, BE-HE Essai et/ou Mesure et/ou Vérification, BC-HC, H0-H0V

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

APAVE SUDEUROPE SAS -
BIDART
Valérie ALIAS
05.59.01.05.01
valerie.alias@apave.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Inscription obligatoire par un conseiller
en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Toute personne chargée d'assurer des
opérations d'ordre électrique, travaux,
interventions, essais, mesures, ou autres
opérations sur des installations électriques en
BT/HTA

Prérequis pédagogiques :

- Savoir communiquer en français (lire, écrire,
parler) - Différencier les grandeurs électriques,
telles que courant, tension, résistance,
puissance, alternatif et continu - Lire un
schéma électrique et reconnaître les matériels
à partir de leurs symboles

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Exécuter en sécurité des opérations d'ordre électrique en Basse et Haute Tension (HTA) dans le respect des textes réglementaires et des prescriptions de la norme NF C18-510

Contenu et modalités d'organisation

- Réglementation en électricité - Distribution électrique - Dangers de l'électricité - Zones à risque électrique - Opérations électriques et non électriques - Niveaux d'habilitation - Moyens de protection - Consignation - Documents applicables - Utilisation des matériels et outillages de sécurité - Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique - Ouvrages et installations haute tension (HTA) - Application et évaluation pratique sur une installation type (maquette pédagogique) - Travaux pratiques obligatoire de 0,5 jour dans l'établissement du stagiaire ou en cas d'impossibilité sur site Apave Nota : les stagiaires doivent venir avec leurs EPI (gants isolants – écran facial d'électricien – tenue de travail adaptée).

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**
Commentaires sur la parcours personnalisable **3,5 jours en salle + 0,5 jour de TP en chantier-école**

Validation(s) Visée(s)

Habilitation électrique H0V chargé de travaux d'ordre non électrique, travaux au voisinage, haute tension - Sans niveau spécifique
Habilitation électrique B1 exécutant électricien, basse tension - Sans niveau spécifique
Habilitation électrique H1 exécutant électricien, haute tension - Sans niveau spécifique
Habilitation électrique B2 chargé de travaux électriques, basse tension - Sans niveau spécifique
Habilitation électrique H2 chargé de travaux électrique, haute tension - Sans niveau spécifique

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

| Numéro Carif | Dates de formation | Ville | Organisme de formation | Type d'entrée | CPF | Modalités |
|-----------------|--------------------------------|-------------|---------------------------------|------------------|-----------------|---|
| 00248921 | du 21/09/2021 au 31/12/2021 | Bidart (64) | APAVE SUDEUROPE SAS - BIDART | | Non éligible |  |